

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	34	38

N° 155/2019

OBJET : Groupement de commande pour la confection de repas livrés en liaison froide et l'exploitation d'une cuisine centrale de la Communauté de Communes / Autorisation de signature de l'avenant n°1

L'an deux mille dix-neuf et le 1^{er} octobre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 24 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune d'Auterive, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Gilles COMBES donne procuration à Danielle TENSA, Philippe FOURMENTIN à Nadine BARRE, René MARCHAND à Nathalie LAVAIL-MAZZOLO et Pascal TATIBOUET à Annick MELINAT.

ABSENTS : Madame Pierrette HENDRICK ; Messieurs Jean DELCASSE, Régis GRANGE et Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Madame Sabine PARACHE ; Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean CHENIN, Patrick LACAMPAGNE, René PACHER et Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Cathy HOAREAU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission d'Appels d'Offres indique que la commission Restauration a été alertée sur le fait que le passage de 5 à 4 composantes est difficile. Les représentants des parents d'élèves ont précisé qu'il est régulier que les enfants aient faim. Une rencontre entre les maires ou représentant du groupement de commande et le prestataire a été organisée afin de trouver une solution à ce problème.

Suite à la réunion du 10 juillet 2019, il a été demandé au prestataire ELIOR de chiffrer en tranche optionnelle le coût d'une composante supplémentaire à partir des repas « élémentaire ». Cette tranche optionnelle pourra être déclenchée ou non par chaque membre du groupement de commande. La 5^{ème} composante correspond, en fonction de la composition du menu du jour, soit à une entrée, soit à un dessert. Le coût de cette 5^{ème} composante est de 0.26€ HT au couvert. Il est ouvert la possibilité aux membres du groupement de commande de déclencher cette 5^{ème} composante, à charge pour chaque membre de signer l'avenant en direct avec le prestataire.

Les membres de la CAO ont émis un avis favorable à la proposition d'avenant lors de la séance du 24 juillet 2019.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré à la salle du conseil municipal de la commune d'Auterive, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS